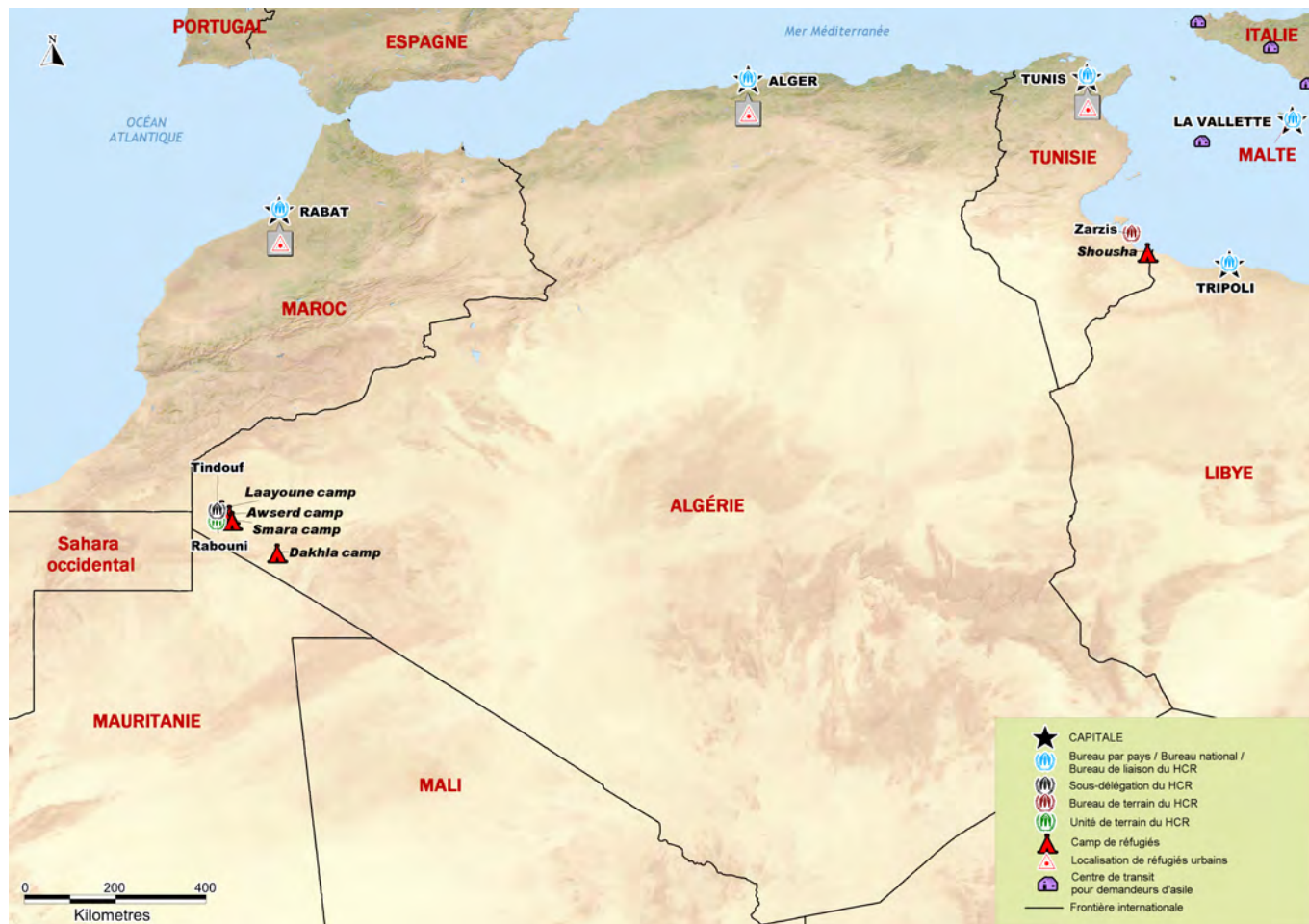


ALGÉRIE



Environnement opérationnel

Contexte

L'Algérie est un pays de transit pour les mouvements migratoires mixtes qui se dirigent vers l'Europe. Le pays a ratifié la Convention de 1951 sur les réfugiés ainsi que son Protocole de 1967 et sollicité le concours du HCR pour élaborer un régime d'asile national. À la mi-2012, le Haut Commissariat a désigné un expert, chargé d'aider les autorités à réviser le projet de loi sur l'asile afin de s'assurer de sa compatibilité avec les normes internationales.

En attendant, le HCR enregistre les demandes d'asile et assure la détermination du statut de réfugié en vertu de son mandat. À la fin du mois d'août 2012, le Haut Commissariat avait enregistré près de 120 réfugiés et plus de 1 300 demandeurs d'asile vivant dans des zones urbaines, originaires pour la plupart de pays d'Afrique subsaharienne. Plus de 4 000 Palestiniens vivent également dans le pays ; bien intégrés, ils n'ont jamais pris contact avec le HCR.

Depuis le déclenchement des hostilités au Mali au début de l'année 2012, un nombre important de Maliens ont rejoint l'Algérie, en quête de sécurité, selon des sources gouvernementales. Ils sont pour la plupart accueillis dans des familles qui vivent le long de la frontière. D'après les informations communiquées au HCR, des milliers de

Chiffres prévisionnels pour l'Algérie

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Rép. dém. du Congo	40	40	40	40
	Palestiniens	4 030	20	4 030	30
	Sahara occidental ¹	90 000	90 000	90 000	90 000
	Pays divers	80	80	80	80
Demandeurs d'asile	Cameroun	600	600	850	850
	Mali	1 500	40	1 500	90
	Rép. arabe syrienne	10 000	60	15 000	400
	Pays divers	810	810	620	620
Total		107 060	91 650	112 120	92 110

¹ Les autorités algériennes estiment à 165 000 le nombre de réfugiés sahraouis accueillis dans les camps de Tindouf.

Syriens seraient également arrivés par avion dans le pays. Tant les Maliens que les Syriens bénéficient de l'assistance du Croissant-Rouge algérien, qui dispose actuellement des ressources nécessaires pour répondre aux besoins de ces deux populations réfugiés.

Quatre camps et une zone d'installation, situés dans la province de Tindouf, dans le sud-ouest du pays, continuent d'accueillir des réfugiés originaires du *Sahara occidental*. Les autorités algériennes estiment leur nombre à 165 000. En attendant le lancement d'une campagne d'enregistrement, le HCR exécute un programme fondé sur le chiffre prévisionnel de quelque 90 000 réfugiés vulnérables dans les camps.

● Besoins

Les réfugiés et les demandeurs d'asile vivant en milieu urbain sont toujours confrontés, en Algérie, aux difficultés suscitées par l'absence de statut juridique spécifique et le fait qu'ils ne possèdent pas de permis de séjour. Ces problèmes limitent l'accès aux droits économiques, sociaux et civils et les exposent à des mises en détention et à des expulsions.

En l'absence de solution politique à la question du *Sahara occidental*, les réfugiés sahraouis restent tributaires de l'assistance internationale. Les activités génératrices de revenus et d'appui aux moyens de

Objectifs et cibles prioritaires en 2013

RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE EN MILIEU URBAIN

Processus de protection et documents adéquats

- Les conditions d'accueil sont améliorées.
 - ☞ Le HCR augmente de 20 pour cent sa capacité d'enregistrement des demandeurs d'asile et de détermination de leur statut.
- La capacité d'enregistrement et de délivrance des actes d'état civil est renforcée.
 - ☞ Les structures de police nationales reconnaissent les documents délivrés par le HCR et de ce fait, réagissent de manière plus positive aux interventions en faveur des personnes qui relèvent de sa compétence et qui sont placées en détention.

Environnement de protection favorable

- L'accès à l'assistance juridique et aux recours en justice est amélioré.
 - ☞ Aucun réfugié n'est expulsé pour être entré ou avoir séjourné illégalement sur le territoire.
 - ☞ Tous les cas de détention arbitraire donnent lieu à des interventions juridiques.
- Des lois et des politiques applicables à la protection sont élaborées ou renforcées.
 - ☞ Les autorités nationales bénéficient de l'aide du HCR pour rédiger, adopter et pour appliquer ensuite une loi sur l'asile conforme aux normes internationales.

Besoins de base et services essentiels

- Des abris et infrastructures sont construits, améliorés et entretenus.
 - ☞ Tous les réfugiés vulnérables ont accès à des logements convenables.
 - ☞ Quelque 128 réfugiés vulnérables reçoivent des articles alimentaires et non alimentaires de première nécessité.

Solutions durables

- Tout le potentiel en matière de réinstallation est réalisé.
 - ☞ Une trentaine de réfugiés très vulnérables font l'objet d'une demande de réinstallation.

RÉFUGIÉS SAHRAOUI

Besoins de base et services essentiels

- L'approvisionnement en eau potable est accru ou maintenu.
 - ☞ En moyenne, les réfugiés reçoivent 20 litres d'eau par personne et par jour.

- Le bien-être nutritionnel de la population relevant de la compétence du HCR est amélioré.
 - ☞ Le taux de malnutrition aiguë est ramené à 5 pour cent ou à une valeur inférieure chez les enfants âgés de 6 à 59 mois.
 - ☞ L'anémie est réduite de 20 pour cent chez les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que chez les enfants de moins de cinq ans.
- La population a un accès optimal à l'éducation.
 - ☞ Au sein de la population qui relève de la compétence du HCR, tous les enfants âgés de 6 à 11 ans sont scolarisés dans le primaire.
 - ☞ Environ 90 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école ont des matériels scolaires et des livres de classe.
 - ☞ Une école est remise en état.
- L'état de santé de la population est amélioré.
 - ☞ Environ 50 pour cent des services de laboratoire essentiels sont assurés.
- La population a des réserves de combustible suffisantes.
 - ☞ Une ration de gaz de cuisine de huit mois est distribuée aux réfugiés.
- La sécurité alimentaire est améliorée.
 - ☞ Quelque 650 tonnes de vivres frais sont distribués à l'occasion du ramadan, ces distributions étant complétées par près de 68 tonnes de levure et quelque 150 tonnes de thé vert.
- La population vit dans des conditions d'hygiène et d'assainissement satisfaisantes.
 - ☞ Quelque 45 000 litres d'eau de javel sont fournis.
 - ☞ Les ordures ménagères sont enlevées.

Environnement de protection favorable

- Des institutions et des pratiques administratives sont développées et renforcées.
 - ☞ Tous les réfugiés arrêtés ont accès en temps utile à des procès équitables.

Appui à la logistique et aux opérations

- La logistique et l'approvisionnement sont optimisés pour répondre aux besoins opérationnels.
 - ☞ Un parc de 32 camions-citernes, de 12 camions de livraison, de 14 ambulances et de 25 véhicules légers est entretenu.

Présence du HCR en 2013

□ Nombre de bureaux	2
□ Effectifs totaux	60
Internationaux	13
Nationaux	42
JEA	1
VNU	4

subsistance sont difficiles à mettre en œuvre dans le désert, ce qui accroît la dépendance des réfugiés vis-à-vis de l'aide internationale.

Stratégie et activités

Dans les situations urbaines, le HCR continuera de mettre en œuvre sa stratégie globale d'amélioration de l'espace d'asile dans le pays. En collaboration avec ses partenaires, le Haut Commissariat s'efforcera de garantir une gestion des mouvements migratoires mixtes attentive aux besoins de protection dans le cadre du Plan d'action en dix points.

L'Organisation continuera à assurer l'enregistrement et la détermination du statut des demandeurs d'asile au titre de son mandat jusqu'à ce que les structures d'asile nationales prennent le relais. Une fois la loi sur l'asile adoptée, le HCR intensifiera ses initiatives de renforcement des capacités afin d'aider les autorités à consolider les procédures d'asile.

Le programme d'aide humanitaire auprès des réfugiés sahraouis ayant été réorienté sur des activités destinées à encourager le développement, le HCR continuera à investir dans des secteurs cruciaux, tels que l'eau, la nutrition, la santé et l'éducation. Il renforcera le suivi de la protection et les interventions dans ce domaine par l'intermédiaire des bureaux de terrain qui ont été ouverts dans les camps ; ceux-ci permettent d'effectuer régulièrement des visites à domicile et de mieux déterminer les besoins en matière d'assistance humanitaire. Le HCR continuera également d'organiser des campagnes de sensibilisation aux droits de l'homme dans les camps et des séances de formation à l'intention des structures de maintien de l'ordre.

● Contraintes

Dans le contexte urbain, les principales contraintes sont l'absence de stratégies nationales et régionales de gestion des migrations, le manque de cadres législatifs et administratifs pour régler les questions d'asile et la non-reconnaissance du statut accordé aux réfugiés.

Les nouvelles mesures de sécurité applicables aux personnels des Nations Unies et des ONG à Tindouf ont restreint les déplacements en direction des camps de réfugiés sahraouis. Le retrait d'ONG espagnoles en juillet 2012 a eu des effets préjudiciables sur les activités d'assistance humanitaire. Qui plus est, l'appui bilatéral aux réfugiés a été réduit en raison de la crise financière mondiale, qui a directement touché certains pays européens.

Organisation et mise en œuvre

● Coordination

Le HCR resserrera ses partenariats avec l'OIM et diverses ONG pour améliorer sa capacité de suivi et la compréhension des mouvements migratoires qui touchent l'Algérie. Le HCR a conclu des accords de partenariat avec des ONG locales et participe à un projet sur les migrations mixtes, conjointement monté avec le Conseil italien pour les réfugiés. L'Organisation identifiera d'autres partenaires au sein de la société civile, tout en invitant les pouvoirs publics à s'impliquer davantage dans les questions d'asile.

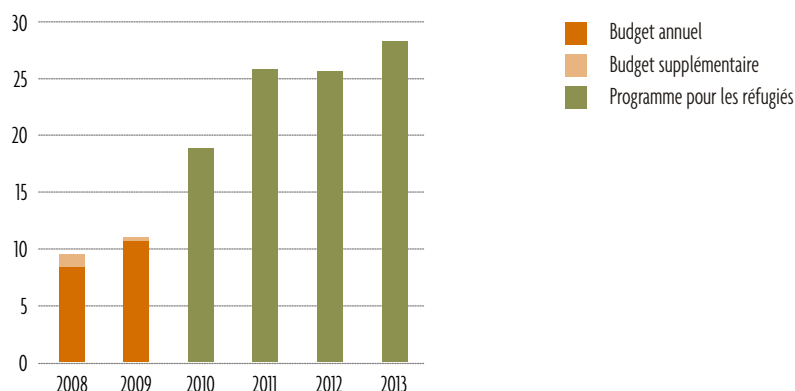
Le Haut Commissariat s'appuie sur un solide réseau de partenaires pour assurer l'exécution de ses programmes dans les camps de réfugiés sahraouis. Afin d'améliorer la coordination avec ses partenaires opérationnels et ses partenaires d'exécution, le HCR a implanté une base opérationnelle dans le complexe de Weather Haven à Rabouni, ainsi qu'une présence physique dans les camps.

Informations financières

Le budget global de l'opération en Algérie s'élève à 28,2 millions de dollars E.-U. en 2013, contre 25,6 millions en 2012. Cette augmentation de 2,6 millions de dollars E.-U. est essentiellement destinée à financer des investissements dans des secteurs clés dans les camps sahraouis, afin de consolider les progrès réalisés jusqu'à présent.

Budget du HCR en Algérie 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)





Jeunes réfugiés sahraouis dans une école du camp de Smara.

HCR / P.MATEU

Conséquences d'un manque de financement

● Réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain

- Les services de santé seraient limités aux réfugiés reconnus comme tels, les demandeurs d'asile ne recevant que des soins très urgents/salvateurs.
- Une cinquantaine de réfugiés vulnérables n'auraient pas accès à un logement convenable.
- Près de 60 pour cent des réfugiés ne recevraient pas d'articles non alimentaires.

● Réfugiés sahraouis

- Le parc vétuste de camions-citernes ne serait pas entièrement renouvelé, de sorte qu'il serait difficile de respecter la norme de 20 litres d'eau par personne et par jour dans les camps de réfugiés sahraouis.
- Faute de formation et d'incitations financières pour les agents de santé, le personnel médical qualifié rechercherait des emplois salariés à l'extérieur des camps.
- Les écoles primaires des camps continueraient à manquer de mobilier et de fournitures. Cinq écoles primaires ne seraient pas remises en état, de sorte que les environnements d'apprentissage sans risque seraient plus rares.

Budget 2013 du HCR pour l'Algérie (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	TOTAL
Environnement de protection favorable		
Droit et politique générale	41 100	41 100
Institutions administratives et pratiques	619 774	619 774
Assistance juridique et recours	99 283	99 283
Sous-total	760 157	760 157
Processus de protection et documents adéquats		
Détermination du statut de réfugié	113 514	113 514
Sous-total	113 514	113 514
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	632 642	632 642
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	276 041	276 041
Protection des enfants	78 194	78 194
Sous-total	986 877	986 877

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

ONG

- Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli
- Conseil italien pour les réfugiés
- Enfants Réfugiés du Monde - Pays de la Loire
- Movimiento por la Paz
- MUNDUBAT
- Solidaridad Internacional Andalucía
- Triangle Génération Humanitaire

Autres

- Association des femmes algériennes pour le développement
- Association nationale d'information et de communication en milieu de jeunes
- CARITAS
- Croissant-Rouge algérien
- Croix-Rouge espagnole
- Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme
- Réseau algérien pour la protection des droits de l'enfant

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

- Bureau algérien pour les réfugiés et les apatrides (BAPRA) du ministère des Affaires étrangères

Autres

- Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AECID)
- Union européenne
- OMS
- PAM
- PNUD

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	TOTAL
Besoins de base et services essentiels		
Santé	1 693 655	1 693 655
Santé procréative et services liés au HIV	94 860	94 860
Nutrition	791 442	791 442
Sécurité alimentaire	2 770 956	2 770 956
Eau	4 362 057	4 362 057
Assainissement et hygiène	2 125 707	2 125 707
Abris et infrastructure	1 726 700	1 726 700
Accès à l'énergie	1 388 281	1 388 281
Articles ménagers de base	1 222 224	1 222 224
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	907 424	907 424
Éducation	3 422 590	3 422 590
Sous-total	20 505 896	20 505 896
Autonomisation et autogestion communautaires		
Autosuffisance et moyens d'existence	1 136 707	1 136 707
Sous-total	1 136 707	1 136 707
Solutions durables		
Retour volontaire	130 201	130 201
Réinstallation	175 854	175 854
Sous-total	306 055	306 055
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	236 455	236 455
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	288 316	288 316
Sous-total	524 771	524 771
Appui à la logistique et aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	2 291 108	2 291 108
Gestion des opérations, coordination et appui	1 543 571	1 543 571
Sous-total	3 834 679	3 834 679
Total	28 168 656	28 168 656
Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)	25 620 357	25 620 357